

LE  
**TEMPLE ROMAIN DU VERNÈGUES**

PAR

**Michel CLERC**

Professeur à l'Université



MARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER

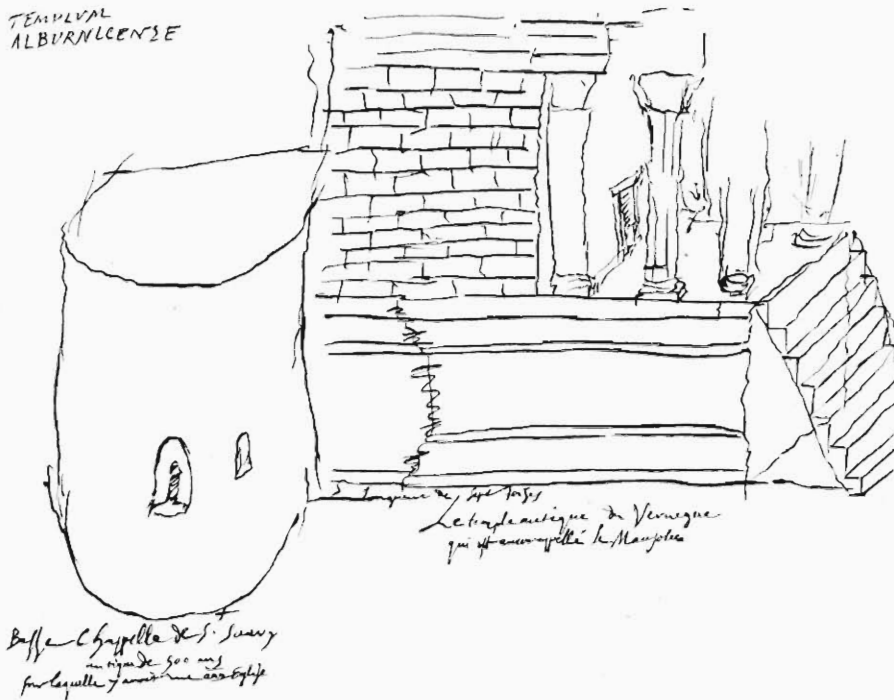
Rue Venture, 19

—  
1908



# LE TEMPLE ROMAIN DU VERNÈGUES

TEMPLE  
ALBURNICENSIS



« Qui pourra croire qu'au dix-neuvième siècle il restait encore un monument romain à découvrir en France ? Quand nous dirons que les ruines d'un temple remarquables par leur beauté, importantes même par leur masse, ont été oubliées jusqu'à ce jour, on pensera qu'elles étaient ensevelies sous les sapins des Vosges, dans les vallées des Cévennes, parmi les rochers inaccessibles des Alpes ou des Pyrénées. Eh bien !

non ; ces ruines existaient au centre de la partie la plus peuplée de la Provence, à quatre lieues d'Aix, à deux cents pas de la grande route de Paris. Elles sont dans un lieu ouvert, elles touchent à un château souvent habité par ses maîtres, fréquenté sans doute par tout ce qu'il y avait de considérable dans le pays. Et cependant personne n'en a parlé, nul voyageur ne les a décrites, nul artiste ne les a dessinées ; c'est un sujet vierge que nous présentons à nos lecteurs, et particulièrement à ceux qui sont étrangers au département. Si la belle colonne qui reste debout au temple de Vernègues eût été placée sur les rochers de la Grèce ou dans les déserts de l'Asie Mineure, elle serait probablement connue de l'Europe. »

Ainsi s'exprimaient, en 1824, non sans quelque emphase, à la mode du temps, les auteurs de la *Statistique des Bouches-du-Rhône*. Et ils ajoutaient : « Il y a donc aussi du hasard dans la réputation des monuments, *habent sua fata*. »

Aujourd'hui encore, le temple du Vernègues est vraiment fort peu connu ; et il y a à cela des raisons matérielles. Situé dans un coin assez isolé, à peu près à égale distance de deux routes, il n'est sur aucune, et seul passe là le voyageur venu exprès pour le voir. Bien mieux, le temple est comme enfoui au fond d'un creux rempli d'arbres, d'où ses colonnes émergent à peine du milieu de la verdure ; il faut être presque dessus pour le voir.

D'autre part, la Statistique n'a pas tort de parler du hasard, et il semble qu'une espèce de sort s'attache et au temple et aux publications où il en est question. Le premier Mémoire rédigé sur ce sujet, celui de l'architecte départemental Penchaud, auquel la Statistique a emprunté ses renseignements, Mémoire lu à l'Académie de Marseille le 20 avril 1817, a disparu. Du moins, il n'a pas été publié dans les Mémoires de cette Société savante, qui était alors « en sommeil », et je n'ai pu retrouver le manuscrit dans ses archives. M. J. Fournier, qui a bien voulu le rechercher pour moi aux Archives départemen-

tales, n'a pas été plus heureux. Il n'en reste donc plus que la page dans laquelle les auteurs de la Statistique ont résumé ce travail, et la planche de l'atlas du même recueil, donnant une vue des ruines, le plan et une coupe, et quelques détails (1).

Depuis, le temple du Vernègues a été l'objet d'une étude, avec restauration de Charles Texier. Mais l'auteur a enfoui cette étude dans un recueil où l'on ne songerait jamais à l'aller chercher, un ouvrage sur l'architecture byzantine ! (2)

En 1876, M. Revoil avait annoncé (3) la publication d'un Mémoire, avec dessin à l'appui, sur le temple du Vernègues : je ne sache pas que ce travail ait jamais paru.

Plus récemment enfin, les *Monuments historiques* ont consacré quelques lignes et une planche à notre monument, planche faite d'après une restauration due à M. C. Formigé (4). Je n'aurais pas songé à entreprendre de nouveau ce travail, s'il ne m'avait paru que les figures de cette planche étaient à bien petite échelle pour donner une idée exacte du monument, et qu'il y avait lieu d'en faire connaître, avec une restauration dont les traits essentiels ne peuvent guère varier, plus de vues actuelles que ne le comportait le dessein de M. Formigé. Je dirai à ce propos que les *Monuments historiques* ont fait faire du temple une très belle photographie, à grande échelle, très pittoresque,

(1) Tome II, p. 422, et Pl. XVI.

(2) *L'Architecture Byzantine ou recueil de monuments des premiers temps du christianisme en Orient. précédé de recherches historiques et archéologiques*, par Charles TEXIER et R. POPPLEWELL-PULLAN, 1 vol. in-fol., Londres, 1864. — Il y est parlé aussi des temples de Riez et de Vienne. Les planches sont des lithographies plus que médiocres.

(3) *Congrès Archéologique de France*, XLIII<sup>e</sup> session, Arles, 1876, publié en 1877, p. 671.

(4) Tome V, Pl. 10. — L'impression du texte de ce bel ouvrage semble avoir été faite avec une certaine négligence. Ainsi, la courte note consacrée au temple du Vernègues débute ainsi : *Il n'en subsiste plus que trois arches cintrées et quatre piles en ruine !!* C'est à l'article précédent, concernant le pont romain d'Ambrussum, qu'il faut rattacher cette phrase.

mais où malheureusement le lierre dissimule complètement le pilastre d'ante et une grande partie du mur.

En dehors de ces publications un peu spéciales, le temple est à peine mentionné dans les ouvrages courants. On en jugera par deux détails : le Livret-Guide illustré, pourtant fort bien fait, du Syndicat d'Initiative de Provence ne mentionnait point, jusqu'à cette année, le temple du Vernégues ; c'est seulement dans le *Bulletin* de 1908 qu'on le voit apparaître, et encore a-t-on oublié d'en parler dans le texte ; la jolie gravure qui le représente est d'ailleurs tirée d'un de nos clichés.

Mais voici qui est plus significatif : il n'existe point de cartes postales illustrées représentant le temple du Vernégues !

En fait, non seulement ce temple est très peu connu en dehors de la Provence, mais beaucoup de Provençaux même ne le connaissent pas, ou que de nom. On verra cependant que les éloges et l'enthousiasme de la Statistique ne sont vraiment pas excessifs, et que le monument est bien l'un des plus élégants qui existent en France.

Aussi ai-je pensé qu'il y aurait quelque intérêt à en publier, et des vues dans l'état actuel, et une restauration aussi détaillée que possible. J'ai été aidé dans cette tâche par toute une série de collaborateurs bienveillants, qui me l'ont singulièrement facilitée, et auxquels j'adresse ici mes bien vifs remerciements.

C'est tout d'abord M. Jules Charles-Roux, ancien député des Bouches-du-Rhône, qui a bien voulu mettre à ma disposition tous les clichés qu'il a fait prendre du temple pour un des beaux livres qu'il prépare sur les Ruines et légendes de la vallée du Rhône.

C'est ensuite la propriétaire de la Maison-Basse, propriété qui englobe le temple, M<sup>me</sup> Double, qui nous a accueillis, ainsi que toute sa famille, avec une parfaite bonne grâce, et nous a laissé toute liberté d'action pour nos recherches. De même, M. Ch. Siffermann m'a libéralement communiqué tous les objets de sa collection provenant du temple, et m'a permis de photographier et de reproduire les plus intéressants.

M. E. Sénès, architecte diplômé du gouvernement, professeur à l'École régionale d'Architecture, a bien voulu m'accompagner sur les lieux, et procéder à tous les levés nécessaires pour une restauration du monument. Un de ses meilleurs élèves, M. E. Dupoux, y est retourné, et c'est à lui que je dois les cinq planches qui forment la base de cette étude. Il ne m'appartient pas d'en faire l'éloge : je ferai simplement remarquer que c'est la première fois que le temple du Vernègues est ainsi étudié à fond et dans tous ses détails. J'estime que c'est là, pour un architecte, faire œuvre aussi utile que de restaurer pour la vingtième fois, comme le font nos architectes de la Villa Médicis, le temple de Jupiter Stator ou celui de Vénus et de Rome.

Que si l'on constate quelques différences, dans le détail des mesures, entre cette restauration et celles qui ont été faites précédemment, je crois pouvoir affirmer que c'est aux premières qu'il faut s'en rapporter, vu le soin minutieux avec lequel elles ont été prises.

C'est M. A. Lezer qui, avec son habileté et sa conscience habituelles, a photographié les ruines sous tous leurs aspects, et les quelques fragments d'architecture et de sculpture qui s'y rattachent. Je n'ai pas hésité à multiplier les planches, et à donner, par exemple, quatre vues différentes du temple dans son état actuel, vues pittoresques aussi bien que documentaires. De même, des clichés spéciaux, à grande échelle, des chapiteaux de la colonne et du pilastre, ainsi que de la colonnette, permettront d'apprécier directement le style de l'ornement, au lieu de s'en rapporter à un dessin qui, quelque soigné qu'il puisse être, n'est jamais complètement impersonnel : on n'a, pour s'en assurer, qu'à comparer la restauration du chapiteau de la colonne, telle que la donnent Penchaud, Texier et M. Formigé.

Enfin j'ai pensé qu'il y aurait quelque intérêt à reproduire un dessin fort peu connu fait du temple par Peiresc (*Dessin en tête de l'article*). On verra que, malgré sa grossièreté, ce

croquis a son utilité pour la restitution du monument, mieux conservé alors qu'aujourd'hui (1).

\*  
\* \* \*

Le temple du Vernégues est situé, non pas dans le village de ce nom, qui est sur la hauteur, mais à près de quatre kilomètres de là, au sud-ouest, et dans la vallée. Aussi le désigne-t-on généralement sous le nom de temple de la Maison-Basse, nom du château moderne dans le parc duquel il est englobé. L'aspect actuel en est des plus pittoresques. Au bas des collines à peu près dénudées que traversent la route de Lambesc ou les chemins venant de Salon, la Maison-Basse forme un creux rempli d'eau et de verdure. De grands arbres masquent le temple, qu'ils dominent et qu'ils entourent de presque tous les côtés. Le soubassement du temple est presque intact ; une grande partie du mur de la cella est également conservée, mur terminé par un pilastre d'ordre corinthien ; en avant de ce pilastre, une colonne du même ordre est également intacte. De l'entablement, il ne reste rien, sauf un morceau d'architrave, contigu au pilastre.

Un épais manteau de lierre recouvre tout un pan du mur ; j'ai dû en arracher une partie pour mettre à nu la colonnette que l'on voit engagée dans le mur de la cella, qu'il avait complètement masquée.

Tout le pavé du temple a disparu, et le sol a été creusé, montrant à nu, à l'intérieur, les assises inférieures du soubassement.

Sur la façade latérale de droite, a été appuyée, à une époque postérieure, une construction composée d'une petite salle carrée terminée en hémicycle, et recouverte par des dalles de pierre. C'est sans doute à la même époque, ou, tout au moins, postérieurement aussi à l'époque romaine, qu'il faut attribuer, nous le

---

(1) A la Bibliothèque Nationale, *Man. fonds latin* 8957, f<sup>o</sup> 252.

verrons, la colonnette engagée dans le mur, d'un effet si pittoresque aujourd'hui.

Il n'existe plus rien de la façade latérale de gauche, ni du mur du fond, ni de celui du pronaos.

Vu de face, le temple, orienté du Nord-Ouest au Sud-Est, se présente comme occupant le centre d'une sorte d'hémicycle qui se creuse dans les rochers. Il s'élève, de ce côté, à plus de trois mètres au-dessus du sol. La différence de niveau était rachetée par un escalier, détruit aujourd'hui, mais dont les traces sont très reconnaissables.

Tel est l'état actuel du monument, que représentent les quatre vues photographiques, et le plan non restauré (*Pl. I, II, III IV, V*).

Pour ce qui est maintenant de la restauration de ce plan, il y a des divergences entre les diverses restitutions proposées. Penchaud admet que la colonne restée debout était précédée d'une première colonne, et qu'il y avait par conséquent deux entrecolonnements, formés, le premier par deux colonnes, le second par la seconde colonne et le pilastre.

Texier, lui, n'admet qu'un seul rang de colonnes, formant avec les pilastres un seul entrecolonnement. Au contraire, M. Formigé et mes collaborateurs admettent, comme Penchaud, un double entrecolonnement, et deux rangées de colonnes, une de quatre, et une de deux. Il n'est pas douteux que cette restauration soit la seule bonne. Il y a trop de distance de la colonne subsistante à l'endroit où commençait l'escalier pour que cette colonne n'ait pas été précédée d'une autre, et précisément ce commencement de l'escalier se trouve juste à la distance requise pour un nouvel entrecolonnement.

D'ailleurs, le croquis de Peirese tranche ici la question : on y voit en effet que, de son temps, les tambours inférieurs de deux colonnes de la première rangée étaient encore en place.

Notre restauration diffère de celle de M. Formigé sur un point seulement. M. Formigé donne à l'escalier une longueur

vraiment disproportionnée avec l'édifice lui-même, en le prolongeant sur un espace qui atteint les deux tiers de la longueur du temple. Au lieu des trente-six marches qu'il admet, nos mesures nous ont permis de reconnaître la place nécessaire pour vingt marches seulement, soit à peu près le quart de la longueur totale de l'édifice.

Ici encore, nous voyons par le dessin de Peiresc qu'au seizième siècle cet escalier était encore assez bien conservé. Je ne pense pas, d'ailleurs, que Peiresc ait songé à reproduire exactement le nombre des degrés (il n'en a figuré que six) ; mais enfin on se rend compte que l'escalier, assez raide, n'avait pas un grand développement en longueur.

J'estime inutile d'indiquer ici dans le détail toutes les mesures du monument, que l'on trouvera inscrites sur le plan et les élévations restaurées (façade principale, façade latérale et coupe sur la longueur, *Pl. VI-IX*). Je me bornerai à transcrire les principales. Longueur totale du monument, 22<sup>m</sup> 10 ; du temple proprement dit, sans l'escalier, 15,43 ; largeur, à l'extérieur, 9,98 ; à l'intérieur, 6,64. Le pronaos est presque aussi long que la cella, 6,59 contre 7,67. La hauteur de la colonne est de 7,07, et, avec l'architrave, 7,81. Le soubassement ayant 3,04, on peut admettre que la hauteur totale du temple, jusqu'au sommet du fronton, était de 14,30.

Comme terme de comparaison, je rappellerai que la Maison Carrée à Nîmes mesure en longueur 26, 32, et en largeur 13, 55.

L'appareil du mur, comme on peut le voir par les Planches II et X, est extrêmement soigné. Le soubassement est constitué par quatre assises, d'égale hauteur. L'assise inférieure se termine par un talon très accentué, posant fortement sur les fondations ; l'assise supérieure, par une corniche composée d'une scotie surmontée d'un cavet. Sur cette corniche, s'élève une nouvelle assise formant comme le socle du mur de la cella. Ce mur est composé de quinze assises en grand appareil régulier, hautes de 0,45 à 0,48, dont les pierres sont encadrées par des refends peu profonds.

Ce qui reste de l'architrave montre qu'elle était ornée de moulures sur les deux côtés : elle offre trois faces en dehors, deux seulement en dedans.

Le pilastre et la colonne conservés sont naturellement, grâce à leur état de conservation, la partie la plus intéressante et la plus significative du monument. Le pilastre est composé comme la colonne, pour la base et le chapiteau ; seulement il est lisse, tandis que la colonne est cannelée. Texier dit avoir vu « dans l'enceinte murée attenante au temple », les bases des autres pilastres. On peut, en effet, considérer comme certain que la cella se terminait, en arrière comme en avant, par des pilastres d'angle.

La colonne se compose d'onze tambours (et non cinq, comme le dit Texier), striés de vingt cannelures. La base repose directement, sans plinthe, sur le soubassement, auquel elle se raccorde par un simple filet. Elle se compose de deux gros tores, séparés par une scotie étroite.

Le chapiteau, enfin, de style corinthien, est formé de deux rangs de feuilles d'acanthé ; le fleuron en est une gousse d'acanthé, reposant sur quatre feuilles ; il n'y a pas de petites volutes : elles sont remplacées par des petites feuilles d'un arrangement ingénieux, reposant sur les grandes. L'astragale est composée d'un collier de perles.

La hauteur de cette colonne est de neuf modules. La largeur de l'entrecolonnement, pris d'axe en axe, est de 2<sup>m</sup> 45, soit deux modules, tant entre la colonne d'angle et la seconde de la première rangée, qu'entre cette colonne d'angle et la colonne en retour, et, enfin, entre cette dernière et le pilastre. Entre les deux colonnes du milieu, la distance est plus grande, de quelques centimètres.

Quant au style de la sculpture des chapiteaux, la Planche XI, figure 1, permettra d'en juger mieux que les meilleurs dessins. Le chapiteau de la colonne, haut à peu près d'un module et demi, et peu évasé, est en proportion parfaite avec elle. Le travail en est extrêmement délicat, robuste cependant, sans

mièvrerie. J'ai été surtout frappé du peu de saillie des feuilles, qui débordent à peine la corbeille, et donnent à l'ensemble un caractère de fermeté remarquable.

Tel est, brièvement décrit, le temple dans son état actuel, et tel qu'on peut le reconstituer. C'est, en termes d'architecture, un temple tétrastyle, prostyle, systyle.

Reste la question, toujours délicate pour la plupart des monuments romains, et plus particulièrement pour les monuments provençaux, de la date qu'il faut lui assigner. Avons-nous pour cela les éléments nécessaires ?

\*  
\* \*

Texier a été très frappé du caractère grec, et non romain, de la colonne et du chapiteau : « La colonne qui subsiste encore... peut plus que tout le reste indiquer la race des auteurs de cet édifice. Il n'est pas un monument même en Attique dans lequel le ciseau grec ait laissé une empreinte plus manifeste : la proportion de toute la colonne, qui est excellente, et le galbe du chapiteau, qui paraît inspiré par le chapiteau du monument de Lysistrate, tout concourt à prouver que ce petit monument, oublié au milieu des montagnes de la Provence, est l'œuvre d'un artiste grec de la colonie massaliote... Le chapiteau... il n'y a rien de romain dans tout cet ouvrage ».

Cependant, un peu plus loin, Texier remarque que la base de la colonne offre une particularité qu'il ne retrouve que dans un seul temple d'ordre corinthien, à savoir le temple dit de Vesta à Tivoli. Ici comme là, en effet, la base est composée de deux gros tores séparés par une étroite scotie, et reposant sur le stylobate par l'intermédiaire d'un mince filet. Les moulures de ce stylobate, ajoute-t-il, paraissent copiées l'une sur l'autre; et enfin les deux chapiteaux manquent également de petites volutes. Il regarde, d'après cela, comme probable, que

la corniche au Vernègues, devait, comme à Tivoli, être sans modillons.

Il est vrai qu'il conclut que, Tibur étant, d'après Virgile, une colonie d'Argos, c'est encore l'influence grecque qui s'y manifeste, comme à Marseille.

Tout cela demeure bien vague, et ne nous renseigne guère sur la date du monument. On me paraît avoir quelque peu abusé du terme « grec » appliqué aux monuments antiques de la Provence. Il faut bien dire que jamais Marseille ne paraît avoir brillé par l'architecture, et rien ne nous dit que les rares monuments marseillais que citent les auteurs anciens aient eu une grande valeur artistique. D'ailleurs, la question de date est ici plus importante que celle d'influence : si notre monument est du troisième ou même du second siècle de notre ère, pourra-t-on vraiment parler d'une influence grecque due à Marseille ?

Plus instructives sont les indications précises, quoique d'ordre général, données par M. Aug. Choisy dans son *Histoire de l'Architecture* (1), que je vais résumer rapidement.

Tout d'abord, le corinthien romain se distingue du corinthien grec, son modèle, par un détail dans le chapiteau : la palmette plate, qui dans le chapiteau grec constitue le motif central, est remplacée dans le chapiteau romain par une volute en saillie. D'autre part, le chapiteau romain s'est peu à peu modifié, et ces modifications ont porté sur trois points, la hauteur du chapiteau, le mode d'étagement des feuilles, et la forme même de ces feuilles.

Les plus anciens chapiteaux n'ont pas plus d'un module comme hauteur ; peu à peu cette hauteur est dépassée, et arrive à un tiers en plus.

Dans les anciens chapiteaux, la seconde rangée de feuilles s'élève à peine au-dessus de la première ; puis cette seconde

---

(1) I, p. 547 et suiv.

rangée s'allonge peu à peu, et c'est de cette modification que résulte précisément l'allongement du chapiteau lui-même. Enfin, tandis que les feuilles les plus anciennes imitent l'acanthé frisée, les plus récentes représentent une acanthé à contours adoucis.

On considère généralement le temple dit de Vesta à Tivoli comme un des plus anciens temples corinthiens romains subsistants. Et c'est précisément celui qui a frappé Texier par ses ressemblances avec le temple du Vernègues. Il fait valoir, je l'ai dit, la conformité du profil des deux bases, et, surtout, l'absence de petites volutes dans les deux chapiteaux. Mais il n'a pas remarqué des différences au moins aussi significatives, à savoir la hauteur respective de ces chapiteaux, et l'arrangement de leur feuillage. Or, l'on n'a qu'à comparer le chapiteau du Vernègues tel que le donne Texier lui-même, et le chapiteau du temple de Tivoli de la belle restauration de M. P. Nénot (1), pour constater la différence d'aspect totale des deux chapiteaux; autant celui de Tivoli paraît bas et trapu, autant celui du Vernègues paraît élancé. Et en effet, le chapiteau de Tivoli a tout juste un module, tandis que celui du Vernègues a, je l'ai déjà indiqué, un module et demi. De même, les feuilles du chapiteau de Tivoli forment deux rangées serrées l'une contre l'autre, les extrémités de celles de la seconde rangée touchant presque les feuilles de la première. Au Vernègues, au contraire, il y a une distance de quinze centimètres en hauteur entre les deux rangées, c'est-à-dire que les feuilles des deux rangées sont à peu près d'égale hauteur. Or, c'est une habitude qui date des premiers temps du règne d'Auguste; on la constate, par exemple, à la Maison Carrée.

Enfin, les contours des feuilles, au Vernègues, sont bien plus adoucis, bien plus arrondis qu'à Tivoli. Il y a là, bien nettement, tous les caractères de ce que l'on peut appeler le second

---

(1) Dans d'Espey, *Fragments d'architecture antique*, Pl. 45.

âge du style corinthien romain, et il faut renoncer à faire du temple du Vernègues le contemporain du temple de Tivoli, qui paraît bien remonter à la République.

Cependant, le coup d'œil de l'architecte érudit qu'était Charles Texier ne l'a pas complètement trompé. Il est certain qu'il y a dans le chapiteau du Vernègues quelque chose qui diffère de l'aspect des chapiteaux romains en général.

Cette différence consiste en ce que les feuilles d'acanthé, au lieu de se renfler à la naissance et d'offrir ensuite une forte courbure, puis de se déployer largement en avant de la corbeille, s'élèvent presque droites, avec un très léger renflement, et retombent avec une courbe beaucoup moins accentuée. Autrement dit, le travail, quelque habile qu'il soit, n'a pas l'ampleur habituelle au ciseau romain : il semble qu'il y ait là comme un ressouvenir du chapiteau corinthien primitif, celui du monument de Lysistrate, où l'ornement, peu saillant, semble ciselé dans une feuille de métal, plutôt que taillé en plein marbre.

Or, à ce point de vue, le chapiteau du Vernègues et celui de Tivoli se ressemblent. Mais faut-il voir là un indice vraiment probant, soit pour dater le monument, soit même pour le rattacher à une influence architecturale déterminée ?

Tout d'abord, je remarquerai qu'il ne semble pas s'agir là d'une question de date. En effet, le temple dit de Vesta à Rome, auquel on assigne aussi une date reculée, est très différent en cela de celui de Tivoli, auquel il ressemble par la proportion du chapiteau, la disposition et la forme des feuilles. Sur tous ces points, il présente les mêmes caractères d'archaïsme. Au contraire, le travail des feuilles y est beaucoup plus saillant, et n'a rien de l'aspect un peu rigide des feuilles de Vernègues et de Tivoli (1).

Peut-être n'en est-il pas de même pour la question d'influence,

---

(1) Voir d'ESPÈY, *op. cit.*, Pl. 42, restauration de Charles Garnier.

d'écoles locales. On a remarqué, dit M. d'Espouy (1), que le travail des chapiteaux du temple de Vesta à Tivoli présente une ressemblance frappante avec ceux des sanctuaires de la Fortune à Préneste, de Castor et Pollux à Cori, et avec la plupart des chapiteaux corinthiens trouvés à Pompei. Il semble que les uns et les autres aient été exécutés d'après un même type.

Or, si l'on feuillette les recueils de restaurations des monuments de Pompei, on constate en effet la même façon de traiter les feuilles d'acanthé, qui montent toutes droites, presque sans renflement, et avec une retombée médiocre (2).

A Pompei, on est vraiment en droit de parler d'influence grecque. Mais ne faudra-t-il pas en conclure que si cette même influence s'est exercée sur les constructeurs du temple du Vernègues, ce n'est pas de Marseille, mais de la Grande-Grèce qu'elle est venue ?

Je ne sais, enfin, si là encore, nous ne risquons pas de nous faire illusion. Si la particularité sur laquelle j'insiste en ce moment est caractéristique du corinthien archaïque, elle l'est encore bien plus du corinthien de la décadence, je veux dire du style abâtardi qu'on appelle le byzantin. Là, les feuilles rentrent complètement dans la pierre, qui est fouillée au lieu d'être sculptée. Certes, il y a loin du travail barbare des chapiteaux byzantins au travail de celui du Vernègues. Mais il n'en est pas moins vrai que la première impression que j'en ai ressentie est celle d'un art déjà avancé, penchant vers la décadence. Je dois dire toutefois que cette impression s'est effacée après un examen attentif du travail de l'ensemble, qui est décidément très soigné.

En somme, nous éprouvons à dater le temple du Vernègues

(1) *Op. cit.*, p. 10.

(2) Voir F. MAZOTS, *Les ruines de Pompei*, III<sup>e</sup> partie, Pl. XX, fig. 1, et XXXV, fig. 1.

le même embarras que pour presque tous les monuments romains de la Provence. Il n'est certainement pas antérieur à Auguste ; il lui est peut-être sensiblement postérieur ; mais il n'est certainement pas non plus du III<sup>e</sup> siècle. D'Auguste aux Antonins, la marge est grande ; mais je ne puis là-dessus que donner l'expression d'un sentiment tout personnel, à savoir qu'il faut l'attribuer plutôt au premier siècle qu'au second.

Il est probable que longtemps encore nous ignorerons quels ont été les constructeurs de nos monuments provençaux, et quelles influences ils ont subies. Mais ce qui est certain, et ce qui précisément rend la question si difficile, c'est que ces monuments offrent réellement un aspect particulier, et que nous ne pouvons les rattacher avec précision à aucune catégorie déterminée. M. Auguste Choisy a, là-dessus, quelques lignes très justes et très fines, que voici (1) : « L'école des Gaules n'est nullement l'école de Rome ; au lieu de la solennité romaine, elle a des élégances que retrouveront à l'époque de la Renaissance les descendants des architectes gallo-romains. . . . Cette école n'accepte ni l'uniformité ni la formule. . . Le tombeau de Saint-Remy, si romain pour le détail, semble dans ses formes générales la conception libre d'un Pierre Lescot ou d'un Philibert Delorme. A Bordeaux, le palais des Tutèles . . . présentait les éléments des ordres appliqués plus librement encore. L'ordre de la Maison Carrée de Nîmes est une véritable colonnade de la Renaissance. »

\*  
\* \*

Le problème de la destination du temple et du nom qu'il convient de lui attribuer n'est pas moins délicat. On n'a

---

(1) *Histoire de l'Architecture*, I, p 609.

trouvé, dans les environs du temple, en fait d'inscriptions, qu'une dédicace à Jupiter Tonnant, que rien n'autorise à rattacher au culte pratiqué dans le temple. C'est un simple ex-voto sans doute commémoratif d'un phénomène météorologique, ex-voto placé par un dévôt dans l'enceinte de l'unique sanctuaire de la localité.



Plus importante serait une inscription en caractères de grandes dimensions, mais dont on n'a relevé que des fragments insignifiants. D'après la Statistique, ce fragment, que Penchaud présumait faire partie de la frise du temple, portait, en caractères de seize centimètres de hauteur pour la première ligne, et de douze pour la seconde, <sup>SV</sup>  
AINF

M. Héron de Villefosse, qui l'a revu, l'a lu ainsi : <sup>SV</sup>  
IAINF

Enfin Pelet (1) signalait un fragment, très probablement le même, qui aurait porté

NYM.....

Ce fragment, ou ces fragments, ont disparu. Je n'ai plus

---

(1) *Monuments de France*, p. 23.

trouvé que deux pierres, portant chacune une seule lettre. L'une, qui se trouve dans la petite chapelle dont je parlerai tout à l'heure, est un voussoir, taillé sans doute au moyen-âge, mais qui paraît bien être une pierre antique; la lettre y était gravée très profondément, ce qui explique qu'elle soit restée apparente après que la pierre a été retaillée :  $\overline{A}$ ; la hauteur en est de neuf centimètres.

La seconde pierre se trouvait au-dehors, tout près du temple. La lettre, brisée en bas, est de la même hauteur que la première : P.

Je ne pense pas, vu la différence de dimensions, que ces fragments appartiennent à l'inscription vue par les auteurs de la Statistique et par M. Héron de Villefosse. Et il paraît bien hardi d'essayer, d'après le fragment de la Statistique, même en admettant qu'il provint réellement de la frise du temple, une restitution quelconque de l'inscription. Je ne puis cependant m'empêcher de remarquer que les trois lectures rendent assez probable la présence du mot *Nymphis*, soit sous cette forme correcte, soit sous la forme incorrecte qu'il a souvent dans l'épigraphie gallo-romaine, *Nimpis*, ou *Nenpis* (1).

La situation très particulière du temple me paraît en effet rendre très vraisemblable son attribution, non à telle ou telle grande divinité du panthéon gallo-romain, mais à une divinité purement locale.

Jamais certainement il n'y a eu à la Maison-Basse d'agglomération urbaine. Il est facile d'y reconnaître au premier coup d'œil l'emplacement en quelque sorte nécessaire d'une grande exploitation rurale, dont les conditions n'ont guère dû changer, de l'antiquité jusqu'à nos jours. Céréales dans la vallée, vignes sur les coteaux, olivettes, telles sont les cultures

---

(1) Cf. *CIL.*, XII, 3107, et *Revue Epigraphique*, n° 1335.

qui ont dû de tout temps se partager le sol. Et la condition première de la vie d'une grande ferme, surtout en Provence, l'eau, y est à profusion. Au pied même du temple, ombragée par de grands arbres, une source abondante et très fraîche fournit à tous les besoins de la vie domestique. Là a dû être la cause première d'un établissement, bien antérieur sans doute à la conquête romaine, qui sous les Romains est devenu une villa, dont le château actuel est l'héritier direct.

Le temple ne peut donc avoir été que la chapelle de la famille qui habitait là. Ce n'était point un monument d'un caractère public, mais l'ex-voto de quelques particuliers à leur divinité favorite. Qui aurait-elle pu être, sinon une de ces déesses bienfaisantes qui donnaient la fertilité au sol et à la maison ses verts ombrages (1) ?

Il n'y a rien à tirer, cela va sans dire, du nom actuel de la villa. Mais je crois qu'il y a lieu de faire état du nom du village du Vernègues, ou, pour mieux dire, que c'est ce nom qui, de la villa, a passé, indûment, au village.

J'emploie à dessein l'expression « le Vernègues » et non « Vernègues » parce que c'est toujours cette forme qu'emploient les gens du pays, et l'on va voir qu'il y a à cela une raison.

J'emprunte en grande partie ce qui va suivre à l'excellente étude publiée par M. Reynaud, alors archiviste-adjoint aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, dans le volume du Congrès archéologique de France, session tenue à Arles en 1876 (2).

Les documents les plus anciens du moyen-âge, à partir de l'onzième siècle, appellent du nom d'*Avalono* l'agglomération rurale qui ne peut être que le village actuel du Vernègues. La

(1) Sur l'importance du culte des eaux et des sources en Gaule, voir C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, II, p. 130 et suiv.

(2) Publié en 1877, p. 657 et suiv.

preuve en est que cette forme devient au douzième siècle *Avalone*, et au quatorzième *Vallons*, et que le même mot désigne la montagne elle-même, le *Puech de Valon*; et enfin ce nom est demeuré à l'un des versants de cette montagne, le quartier de *Valons* ou *des Valons* (1). Ce n'est donc pas du tout, comme on pourrait le croire, la vallée, mais bien la colline, qui est désignée par ce nom, dont l'origine reste d'ailleurs inconnue.

Cependant le nom de Vernègues est tout aussi ancien : des textes de l'onzième siècle également citent un *castrum Alvernicum*, et une *vallis Alverniensis* (2). La vallée en question ne pouvant évidemment être que celle de la Maison-Basse, le *castrum Alvernicum* doit donc être un château situé dans cette vallée, sans doute sur l'emplacement même de la Maison-Basse. Un acte de 1142, relatant un échange entre l'archevêque d'Arles Raymond, suzerain de toute cette contrée, et Pierre de Lambesc, stipule que celui-ci recevra en fief les châteaux du Vernègues et d'Avallon. Il y a donc bien là deux groupes d'habitations différentes, et deux *castra*; et c'est Avallon qui est celui de la hauteur, et Vernègues celui de la plaine.

De 1219 à 1377 figure, dans les actes, une famille *du Vernègues*. Cette seigneurie passe en 1442 dans la famille de Damian, qui la conserve jusqu'en 1750.

Quant à Avalon, au contraire, dès l'onzième siècle, il paraît abandonné et dépeuplé. Et il n'apparaît plus guère dès lors que comme une dépendance du *castrum Alvernicum*. Enfin les chartes du douzième et du treizième siècle ne font plus qu'un seul *castrum* des deux anciens *castra*, et l'appellent *castrum de Alvernico et de Avallone*, Alvernicum étant toujours mentionné avant Avalon.

---

(1) Voir les textes dans les *Pièces justificatives* publiées par M. REYNAUD en appendice à son mémoire.

(2) *Ibidem*.

Il ne me paraît donc pas douteux que le nom de Vernègues, d'abord réservé aux habitations de la Maison-Basse, se soit ensuite étendu au village, qui perdit son nom primitif d'Avalon. Le véritable nom du temple serait donc bien « temple du Vernègues. »

Ce nom a-t-il une origine plus facilement reconnaissable que celle d'Avalon? M. Reynaud signale un rapprochement possible entre le *castrum Alvernicum* et le *mons Alvernicus*, voisin de Cavailon, cité par une charte de 1195. Et il admettrait volontiers que ces noms indiquent l'immigration, dans la vallée de la Durance, de familles venues de l'Auvergne.

Sur la formation même du mot *Alvernicum*, pas de doute. Nombreux sont les noms géographiques commençant par *al*, syllabe formée de la proposition *à* et de l'article, l'usage faisant souvent précéder le nom de la localité de cette préposition qui en devenait partie intégrante. Mais en bien des cas, surtout dans les temps modernes, cette préposition tombait, l'article restant. C'est ainsi que (exemples cités par M. Reynaud) *Albaronum* a donné *le Baron*, *Albarno le Bar*, et *Alvernicus*, *le Vernègues*.

Plus délicate est la question d'origine et de signification. M. Reynaud, je l'ai dit, pense à des familles venues d'Auvergne.

D'autres y ont vu une origine plus lointaine, et ont cru retrouver dans Vernègues le souvenir d'une antique cité ligurienne. Pour Texier, Vernègues « peut être identifié avec un grand degré de certitude, tant par son nom que par sa position, avec l'ancienne Ernaginum : Ἐρνάγινα, avec l'esprit rude, devenant Vernagina, d'où Vernègue ».

Or, d'après les itinéraires anciens, Ernaginum était situé sur la route d'Arles à Aix, et était la première station, à partir d'Arles, sur cette route, la seconde étant Glanum, qui est Saint-Rémy. Et un coup d'œil jeté sur la carte montre que Ernaginum ne peut avoir été le Vernègues, situé *au-delà* de Saint-Rémy et à une distance bien plus considérable d'Arles que celle qu'indiquent les itinéraires, mais doit avoir été Saint-

Gabriel, où subsiste d'ailleurs une inscription célèbre qui confirme cette identification. J'ajouterai que les deux formes usitées du nom antique, *Ernagine*, *Ernaginum*, ne peuvent rendre compte ni de la forme plurielle du nom français, ni de l'article qui le précède.

M. Holder, lui, a songé à identifier Vernègues avec Bergine (1), l'énigmatique cité nommée par le seul Avienus, et qu'il place, en venant d'Arles, après (ou avec) les Nearchi et avant les Salyens (2). Mais la ressemblance entre les deux noms est très superficielle : il faudrait admettre que les deux dernières syllabes ont changé de place en passant du latin en français. Et, ici encore, ni la forme plurielle, ni la présence de l'article dans le mot français ne sont explicables.

D'ailleurs ni Texier, ni, très probablement, M. Holder, n'ont connu les formes médiévales *Alvernicus*, *Alverniensis*, révélées par M. Reynaud. J'estime que ces formes tranchent absolument la question, en expliquant d'une façon satisfaisante et la forme plurielle, ou plutôt pseudo-plurielle, de Vernègues, par *locus Alvernicus* et la présence de l'article, *le Vernègues*, par la syllabe *al*, dont j'ai indiqué la formation et le sens. Quant à dériver la forme médiévale *Alvernicus* d'un des deux noms antiques *Ernaginum* et *Bergine*, il ne saurait en être question. Ici, comme si souvent, les noms du moyen-âge nous sont d'un précieux secours pour reconnaître si, oui ou non, des noms modernes dérivent de noms antiques, dont les premiers sont les intermédiaires obligés. Toutes les fois que l'on a négligé cette précaution, et prétendu remonter directement de noms modernes aux noms anciens, on s'est trompé : je me bornerai à citer l'exemple on peut dire illustre de Pourrières, dont on a été amené à tirer un prétendu *Campi Putridi* qui n'a jamais

(1) *Alteeltischer Sprachschatz*, s. v. BERGINE.

(2) Voir le fac-simile de l'édition princeps d'Avienus, publié par C. JULIAN, *Revue des Études anciennes*, VIII (1906), Pl. XI.

existé, tandis que le nom au moyen-âge *Porreria*, aurait amené à de tout autres conclusions (1).

Seule, l'hypothèse indiquée par M. Raynaud, suivant laquelle *Alvernica* dériverait de *Alvernia*, et indiquerait un élément de population venu de l'Auvergne, reste admissible. Mais je suis bien tenté d'en préférer une autre, plus simple et même terre à terre, ce qui, je crois, n'est pas une condition défavorable.

Parmi les arbres indigènes en Provence, se rencontre une essence dont la zone, ou plutôt les zones sont très facilement reconnaissables et délimitables. C'est l'aulne ou aune, dont le nom local, plus usité, est *verne* ou *vergne*, en provençal *verno* ou *averno*, du bas-latin *vernus*. D'après une note qu'a bien voulu me rédiger M. Davin, Chef de culture au Jardin botanique, le *vergne*, dont il existe en Provence trois espèces différentes, se rencontre dans les localités suivantes : les Alpes, au-dessus de Nice ; sur les bords du Var, de la Siagne, du Loup, dans les Alpes-Maritimes ; sur les bords du Gapeau dans le Var, et dans tout le massif des Maures, le long des cours d'eau ; sur la route de Barcelonnette au col d'Allos, dans les Basses-Alpes ; sur les bords de la Durance, à Saint-Paul dans les Bouches-du-Rhône, à Pertuis et à Caumont en Vaucluse ; enfin sur les bords de l'Arc, près de Roquefavour.

On voit que cet arbre pousse exclusivement dans les lieux bien arrosés, ce qui restreint singulièrement son habitat en

---

(1) Cf. M. CLERC, *La Bataille d'Aix*, p. 263 et suiv. D'après un renseignement oral donné par M. Aug. Longnon à M. C. Jullian, et que celui-ci a bien voulu me communiquer, l'étymologie de ce nom, *Porrerae* ou *Porreriae*, ne serait point, comme on l'admet généralement, *porrus* ou *porrum*, poireau, mais *pulvis*, poussière, d'où *pulveraria*. Et, en effet, le poireau n'est guère, nulle part, l'objet d'une culture en grand : et la route, toute blanche, de la station de Pourrières au village, est aussi poussiéreuse que peut l'être une route provençale. — Cf. aussi : *Revue des Études anciennes*, IX (1907), p. 362, M. CLERC, *Desuvialicus lacus*.

Provence. Or, les terrains de la Maison-Basse sont à cet égard dans les meilleures conditions.

Je dois dire toutefois qu'actuellement il n'y a plus d'aunes dans les environs du temple. Les collines auxquels il est adossé sont couvertes presque uniquement de pins ; quant aux arbres de la plaine, ce sont des chênes, chênes blancs et chênes verts, des ormeaux, des érables, des saules, des cyprès et des alisiers. Autour du temple même, enfin, ce sont des chênes, de superbes marronniers, et un unique acacia. Or, comme de ces neuf essences, il y en a trois d'origine exotique et relativement récente, le marronnier, l'acacia et le cyprès, on peut bien admettre que des plantations modernes se sont substituées en partie aux plantations primitives, et que l'aune a peu à peu disparu, dans les temps modernes, de ce quartier.

*Alvernicus locus* pourrait donc bien être « le lieu complanté de vernes ». Et il ne serait pas le seul, en Provence, à avoir tiré son nom de là. La célèbre Chartreuse de la Verne, dans la Var, non loin de Collobrières, ne doit point son nom, non plus que le ruisseau qui arrose sa petite vallée, à une autre cause.

Lieu complanté d'arbres verts et arrosé d'eaux fraîches, le Vernègues est bien l'emplacement rêvé pour un sanctuaire champêtre, demeure des dieux protecteurs de la famille et de la villa, des dieux dispensateurs des richesses que l'homme tire, à la sueur de son front, du sol et des eaux. Et j'imaginerais volontiers que c'est aux nymphes des eaux et peut-être aussi à celles des arbres qu'il était dédié.

\*  
\* \*

Dans le village même du Vernègues, des tombeaux antiques ont fourni une certaine quantité d'objets d'époque incertaine (1) ; mais ces objets fragments de vases, etc., ont été dispersés.

---

(1) La Statistique, II, p. 461. déclare qu'il n'y a là rien de romain. On m'a parlé, sur les lieux, de sibules en bronze, qui pourraient en effet être bien antérieures.

Mais les environs immédiats du temple en ont fourni aussi, suffisamment pour démontrer l'existence, à côté du temple, d'une villa gallo-romaine. M. de Monseignat, gendre de M<sup>me</sup> Double, m'a montré quelques fragments d'amphores trouvés là, et m'a dit qu'on y avait aussi recueilli des fibules.

J'ai ramassé moi-même, immédiatement devant le temple, une petite hache en pierre polie, en partie brisée, mais dont l'arête est restée très vive, et qui paraît bien n'avoir jamais servi. Depuis, M. Ch. Siffermann, qui possède une propriété non loin de là, a bien voulu me montrer les objets que son père et lui-même ont recueillis sur les lieux. Or on n'y compte pas moins de dix haches polies, venant toutes des environs immédiats du temple, de grandeurs diverses, et toutes peu ou point usagées. Est-il très hasardeux de supposer qu'elles ont pu être une offrande aux divinités du lieu, bien longtemps avant qu'elles aient été honorées dans un temple romain ? Dans tous les cas, ces haches (et aussi une petite lame de silex) montrent que l'emplacement a été occupé dès les temps les plus reculés (1).

Dans la petite chapelle médiévale dont je parlerai tout à l'heure, on conserve deux têtes en pierre fort endommagées, mais certainement gallo-romaines, de type très différent, et qui semblent bien être des portraits (*Pl. XII, fig. 1*). Une troisième tête, non plus en pierre, mais en marbre, a été donnée par feu M. Double à M. Siffermann (*Pl. XII, fig. 3*). Mieux conservée, elle est d'un travail bien meilleur ; le caractère individuel en est plus accentué encore que pour les deux autres, et l'aspect en est très vivant, moderne même (2).

---

(1) Dans la petite collection de M. Siffermann figurent encore : une petite fibule en bronze, une épingle à cheveux et un bracelet de même métal, composé d'une série de minces anneaux, dans le genre de nos « semaines » ; un fragment de poterie rouge à reliefs, et une coupe du même genre, intacte, dont le marli est décoré de fleurs d'eau.

(2) Le derrière de cette tête est entaillé en biseau ; elle a dû faire partie d'une statue placée dans une encoignure ; il ne semble pas que ce travail ait été fait après coup.

Mais le monument le plus intéressant, en fait de sculpture, qu'ait fourni la Maison-Basse, est l'autel à quatre faces sculptées publié par la Statistique, que l'on croyait perdu depuis, sur la foi de Gilles, et que nous avons retrouvé à sa place, Camille Jullian et moi, l'an dernier (1). (*Pl. XII, fig. 4*). Cet autel, également en pierre, devait avoir environ, intact, un mètre de hauteur. Sur une face, Jupiter est reconnaissable, grâce à l'aigle qui l'accompagne. A sa droite, une déesse, vêtue de long, et s'appuyant de la main gauche sur un bouclier, ne peut être que Minerve. A gauche de Jupiter, un jeune homme nu, aux pieds chaussés de talonnières, est Mercure. Enfin, sur la face opposée à celle où est Jupiter, un dieu, le corps laissé à moitié découvert par son manteau, et tenant de la main droite une sorte de long sceptre, est probablement Neptune.

Il est bien difficile de fixer une date à ce monument, vu l'état de délabrement dans lequel il nous est parvenu. Le style, un peu lourd, n'en est certainement pas mauvais : c'est de l'assez bon art provincial. Plus caractéristiques peut-être sont les moulures de la base, un gros tore reposant sur une plinthe et surmonté d'un cavet. Ces moulures, en effet, sont d'un dessin et d'une exécution très corrects. Aussi admettrais-je volontiers que l'autel est du premier siècle de notre ère.

Dans la collection de M. Siffermann se trouve un fragment d'une petite corniche, en marbre, et d'un bon travail. (*Pl. XI, fig. 4*). Il ne peut s'agir évidemment, étant données et la matière et les petites dimensions de ce morceau, de la corniche du temple. Il faut donc y voir celle d'un petit monument votif, érigé dans le temple ou en dehors, ou, plutôt, d'un piédestal : c'est ce que semble indiquer le travail de la partie supérieure, soigneusement ravalée et polie.

Il y a enfin, dans le parc de la Main-Basse, un autre monument fort énigmatique, qui paraît avoir échappé à tous ceux

(1) ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, 1, n° 127.

qui ont visité le temple. C'est un pilier carré, reposant sur un corps de moulures et couronné par un autre du même genre, et dont chaque face porte, sculpté en faible relief, un serpent, dont les anneaux se déroulent tout le long du fût (*Pl. XI, fig. 2*). D'après un renseignement de M. de Monseignat, ce pilier n'était pas seul de son genre, et on a retrouvé des fragments de plusieurs autres tout semblables. M. Formigé, qui donne le dessin d'un de ces fragments, qui n'a ni socle ni couronnement, se borne à indiquer qu'il ne doit remonter qu'au moyen âge. Il est à peu près impossible de se prononcer sur cette question de date en partant du style de l'œuvre, en étant donnée la simplicité. Ce qu'il faudrait retrouver, c'est l'idée qui a présidé à la construction de ces singuliers monuments. Or nous savons que Gaulois comme Romains voyaient dans le serpent, ou pour mieux dire dans l'inoffensive couleuvre, une sorte de génie familier issu de la terre, et ami des sources fraîches. C'est du christianisme seulement, qui a fait du serpent le symbole du mal, que date le sentiment de répugnance qu'il inspire aux hommes. Les anciens n'ont vu en lui qu'une sorte d'esprit domestique ; nombre de monuments de Pompéi nous montrent les images des dieux lares accompagnées d'un ou de deux serpents. Et des dieux plus importants que les lares, des dieux du panthéon gréco-romain, l'ont aussi pour associé, Mercure parfois, Esculape toujours (1).

La présence de monuments décorés de l'image du serpent n'aurait donc rien de surprenant, auprès d'un sanctuaire rural, dans ce creux de vallon aux frais ombrages. Mais j'avoue ne pas me rendre compte de la disposition que pouvaient affecter ces piliers. S'il n'y en avait eu qu'un seul, on pourrait penser à un ex-voto ; mais il ne peut en être de même, puisqu'il y en avait plusieurs : ils devaient évidemment avoir un rôle monu-

---

(1) Voir E. POTTIER, dans Daremberg-Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Draco* ; et C. JULIAN, *Histoire de la Gaule*, I, p. 139, et II, p. 139 et 165.

mental, constructif, que je ne puis m'expliquer. Auraient-ils formé une sorte d'avenue devant l'escalier du temple ? ou supporté une construction légère ? je ne sais.

\*  
\* \*

Je n'ai pas parlé jusqu'ici de la colonnette qui se dresse à mi-hauteur de la paroi latérale droite du temple, ni de la construction basse dont cette paroi est flanquée à l'extérieur. Ce sont là des vestiges, et très intéressants, d'un autre âge, et, à mon avis, un des documents les plus précieux que nous possédions pour l'histoire de l'architecture en Provence au moyen âge.

C'est au moyen âge, en effet, qu'appartiennent ces constructions, et Penchaud, Texier et M. Formigé l'ont bien reconnu, mais sans en faire suffisamment, à mon avis, ressortir l'intérêt (1).

Cette construction a un nom, qu'elle a gardé jusqu'à maintenant ; c'est la chapelle Saint-Césaire (2). C'est à cette chapelle, et non à l'église Saint-Césaire d'Arles, que se rapporte, comme l'a montré M. Reynaud, un curieux document datant du milieu de l'onzième siècle, à savoir l'acte de consécration de la chapelle par l'archevêque d'Arles, Raiambald de Reillanne (1031-1067). Le Vernègues était en effet placé alors sous la suzeraineté des archevêques d'Arles. Bien longtemps après, en 1672, le procès-verbal d'une visite pastorale prouve que la chapelle ne servait plus que rarement au culte, mais qu'elle était d'ailleurs en très bon état de conservation. En fort mauvais état en 1876, elle a depuis été restaurée et consolidée.

(1) Il n'en est pas question dans *l'Architecture romane dans le Midi de la France*, de REYROL.

(2) Dans le croquis de Peirese, elle porte le nom de *S. Suary*, forme analogue à celles de *Sant-Sari*, *Sezary*, *Cesari*, que l'on trouve ailleurs en Provence (Mistral, *Trésor du félibrige*, s. v. *Cesari*).

De construction très simple, elle se compose d'une unique nef terminée en abside. Le mur du fond de la nef n'est d'ailleurs autre que le mur du temple antique. Seulement les blocs en gros appareil qui le composaient ont été remaniés, en partie recoupés, de façon à constituer un appareil plus petit, dans lequel ont été percées deux fenêtres, ou plutôt une fenêtre géminée, à plein cintre. On accède à la chapelle par une porte pratiquée sur le côté nord de la nef, porte basse également en plein cintre.

La nef est voûtée en berceau, la voûte reposant sur une corniche très simple. L'abside est couverte en cul-de-four, et éclairée par une meurtrière cintrée. Près de cette fenêtre, était une autre ouverture, aujourd'hui condamnée, et comblée avec des pierres de petit appareil.

Comment faut-il se représenter la relation qu'il y avait entre cette chapelle et le temple ? autrement dit, en quel état se trouvait le temple lorsqu'elle a été construite ?

Peiresc s'est représenté les choses d'une façon bizarre. Il a cru que la chapelle, telle qu'elle était de son temps, n'était que la partie inférieure, la crypte, d'une autre chapelle supérieure, bâtie sur son toit. Ce toit, tel que le montre son croquis, paraît en effet avoir été plat, tandis qu'aujourd'hui, comme le montrent nos croquis, il est légèrement extradossé. Il est donc possible que cette partie ait été remaniée depuis le seizième siècle. Mais il est néanmoins inadmissible que la chapelle ait porté une chapelle supérieure. Ce qui a induit Peiresc en erreur, c'est la colonnette, que l'on voit simplement indiquée sur son dessin, à l'angle de la chapelle et du temple. Il a cru qu'elle avait formé une fenêtre destinée à éclairer, du côté du temple, la chapelle supérieure, tandis qu'en réalité elle n'a pu servir qu'à éclairer le temple lui-même.

Pour la Statistique, le temple aurait alors servi d'église ; et la porte condamnée aurait été ouverte pour descendre de l'église dans la chapelle ; je dis descendre, car le sol de la chapelle est de 0<sup>m</sup> 60 au-dessous de la base du stylobate du

temple. En même temps, on aurait pratiqué dans la même paroi du temple, mais plus haut, une autre ouverture, servant de fenêtre, que l'on aurait encadrée de deux petites colonnes. Puis, le temple menaçant ruine et ayant été abandonné, on condamna cette porte de la chapelle, qui resta seule affectée au culte, et on ouvrit, au nord, la porte actuelle.

Texier admet aussi que la chapelle date du temps où le temple servait encore d'église, et qu'elle avait pour but de le compléter et d'en rendre l'usage mieux approprié aux besoins du culte.

Il y a à cela de grosses difficultés, que M. Reynaud a fort bien mises en lumière. Si la porte avait donné accès à la chapelle, elle aurait été percée au milieu de la paroi faisant face à l'abside, et non de côté, comme elle l'est. Et l'escalier auquel elle aurait abouti serait arrivé jusqu'au milieu de la nef !

En réalité, il faut séparer nettement les deux choses, la chapelle romaine de Saint-Césaire, bâtie, nous l'avons vu, dans le milieu de l'onzième siècle, et le temple antique. Il y avait sans doute déjà bien longtemps que le temple était ruiné et abandonné, lorsque l'on bâtit la chapelle. Quant à la porte murée, elle date au contraire du temps où le temple était encore utilisé d'une façon quelconque, et c'est au moment où l'on a construit la chapelle qu'on l'a bouchée.

Mais alors il faut distinguer dans l'histoire du temple trois périodes différentes, et non deux : entre le temps où il a cessé de servir au culte païen et celui où l'on a élevé la chapelle Saint-Césaire, il y a eu une période où le temple lui-même a servi d'église chrétienne.

De cette première église, antérieure assurément à l'onzième siècle, nous avons un certain nombre de vestiges fort intéressants.

C'est tout d'abord la jolie colonnette qui se dresse, intacte encore et comme toute neuve, sur la façade latérale droite du temple, presque à l'angle du toit de la chapelle. Le rôle n'en est pas douteux : elle encadrerait, avec une autre colonnette dis-

parue, une fenêtre percée dans la paroi du temple. Celui-ci n'était évidemment éclairé jusqu'alors, comme presque tous les temples antiques, que par la porte. On ouvrit donc cette fenêtre, juste au milieu de la paroi, et, sans doute, on en ouvrit également une dans l'autre paroi. Texier a cru reconnaître que la fenêtre était cintrée, et que la retombée de l'archivolte reposait directement sur les colonnettes, qu'il appelle d'ailleurs, je ne sais pourquoi, des pilastres. Il en était, en effet, très probablement ainsi, mais, aujourd'hui du moins, rien n'en subsiste qui permette de l'affirmer.

Penchaud a été choqué du mauvais style de cette colonnette, qui, dit-il, contraste étrangement avec la belle colonne antique du pronaos. Je suis d'un sentiment tout différent, et trouve, au contraire, avec Texier, qu'à l'époque où on l'a élevée, « le sentiment de l'art n'était pas encore tellement oblitéré, que les ouvriers chargés de cette réparation n'aient cherché à copier les chapiteaux du temple ».

Au premier abord et d'un peu loin, cette colonnette a toute l'apparence d'une colonne antique. Et, en effet, c'est une réduction exacte de la grande colonne, réduction exécutée, cela va sans dire, avec une certaine maladresse. C'est ainsi que les cannelures sont beaucoup trop grosses pour sa petite dimension. De plus, et ceci est caractéristique du moyen âge, le chapiteau a été taillé dans un bloc dont une partie est engagée dans le mur même.

Mais que l'on considère attentivement le chapiteau, sur la photographie à grande échelle que j'ai fait faire, et l'on verra avec quel soin minutieux l'ouvrier a cherché à copier l'élégant modèle qu'il avait sous les yeux. Assurément son habileté manuelle n'était pas à la hauteur de sa bonne volonté. Imbu des habitudes de style de son temps, il a donné moins de relief encore aux feuilles qui déjà en ont si peu dans la grande colonne, et qui, ici, rentrent pour ainsi dire dans la pierre. Surtout, il a été fort embarrassé pour la partie supérieure du chapiteau, là où le sculpteur romain avait imaginé l'arrange-

ment ingénieux qui remplace les petites volutes habituelles. L'artiste médiéval n'a su s'en tirer, et a substitué aux délicats feuillages une série de petits triangles creux assez désagréables à l'œil. En revanche, il s'est assez bien tiré du fleuron central, qui a le relief nécessaire.

Quelle date faut-il assigner à ce morceau d'architecture ? J'ai déjà dit que pour moi, comme pour M. Reynaud, la transformation du temple en église est antérieure à la construction de la chapelle Saint-Césaire. Celle-ci étant de l'onzième siècle, c'est à une époque bien antérieure qu'il faut faire remonter la colonnette. La construction de la chapelle ne s'explique, en effet, qu'en admettant que le temple était alors trop ruiné pour le restaurer utilement.

Texier admet que le temple a été converti en église « à une époque inconnue, mais qui doit être comprise entre les cinquième et sixième siècles, au temps où Théodose a fermé les derniers temples du paganisme ».

Il ne me paraît pas douteux, en effet, que ce chapiteau, d'imitation relativement si parfaite, remonte, non à l'époque romane, mais à l'époque mérovingienne ou carolingienne. On sait que presque tous les chapiteaux de cet âge dérivent du type corinthien (1). Et il a continué à être le type préféré à l'époque romane. C'est surtout dans le midi de la France qu'il a été employé, et nous en avons de très beaux exemples, notamment à l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer (2). Mais aucun ne me paraît être aussi soigneusement fait dans le détail que celui de la colonnette du Vernègues. Cela se comprend d'ailleurs facilement, l'artiste ayant ici son modèle directement sous les yeux.

Mais il y a plus. L'arrangement même de ces colonnettes encadrant une fenêtre me paraît être une réminiscence de

---

(1) Voir C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, I, p. 22.

(2) *Ibidem*, p. 376, fig. 172.

l'architecture antique. On sait que la fenêtre, si rare dans les grands temples, se trouve plus souvent dans les petits, témoin le temple prostyle de Tivoli. Puis, à l'époque de la décadence, les chambranles se transforment parfois en pilastres supportant un fronton (1).

Il est vrai, cependant, que les chapiteaux de l'époque à laquelle je songe avec Texier sont généralement très barbares : je citerai comme exemple un monument provençal, le chapiteau d'un pilastre de l'abbaye de Montmajour, imitation grossière, et presque en méplat, du type corinthien (2). Le chapiteau du Vernègues serait, en ce cas, à notre connaissance, une exception presque unique. Mais si d'autre part on admet, comme nous croyons devoir le faire, que la transformation du temple proprement dit en église a précédé la construction de la chapelle de l'onzième siècle, il faut bien reculer avant le dixième siècle cette première transformation du monument, et il est bien difficile aussi de l'attribuer aux siècles immédiatement précédents, les plus pauvres de tout le moyen âge.

Quelques autres fragments de décoration se rapportent encore à l'art du moyen-âge. C'est d'abord un chapiteau de pilastre, actuellement placé dans le parc, au-dessus d'une fontaine, et qui est encore une copie, mais moins soignée et beaucoup plus grossière, du chapiteau de l'ordre romain du temple (*Cul-de-lampe*). La dégénérescence est encore plus accentuée dans un autre chapiteau, engagé dans un bloc de pierre, dont l'exécution est des plus maladroitement (*Pl. XII, fig. 2*). Enfin, trois chapiteaux de plus petites dimensions, un de pilastre et deux de colonnettes, sont encore d'un style très différent. L'un, formé uniquement de feuillages, est de faire absolument byzantin, je veux dire de travail tout à fait méplat, ciselé et non sculpté.

(1) Ch. CHIPPEZ, dans Daremberg-Saglio, s. v. *Fenestra*, p. 1035.

(2) ENLART, *op. cit.*, p. 188, fig. 57.

Quant aux deux autres, ils accusent nettement l'époque romane : des têtes humaines y surmontent un rang de feuillage (1) (*Pl. XII, fig. 3*).

Il me paraît décidément impossible d'attribuer à une même époque des morceaux aussi différents de conception et de faire que ces chapiteaux et celui de la colonnette. Et c'est une nouvelle raison pour reculer la date de celle-ci, celle des autres n'étant pas douteuse.

Il est d'ailleurs assez difficile d'expliquer la place et le rôle de tous ces fragments d'architecture. Il est certain qu'ils n'étaient point dans la petite chapelle, celle-ci étant de dimensions beaucoup trop restreintes pour supporter toute cette décoration, et n'offrant d'ailleurs pas la moindre trace d'un revêtement décoratif, soit extérieur, soit intérieur. Avait-on, dans le temple, remanié l'intérieur et revêtu les parois de motifs architecturaux ? La chose est très possible, mais nous ne pouvons la vérifier, tout cet intérieur étant absolument détruit.

J'inclinerais plutôt à croire que ces morceaux proviennent d'une troisième construction, dont il ne reste rien aujourd'hui que quelques traces sur le sol. C'était une salle rectangulaire, dont M. Formigé a relevé le plan, et qui était accolée à la façade latérale gauche du temple, comme la chapelle à sa façade droite. M. Formigé y voit un cloître, qu'il date, comme la chapelle, de l'onzième siècle. Un tambour de colonne, lisse, qui se trouve là, semblerait indiquer un effet, une construction à supports, sur lesquels se seraient placés nos chapiteaux.

Nous avons donc là, si je ne me trompe, toute une série de fragments qui nous montrent les artistes locaux suivant d'abord fidèlement les modèles antiques qu'ils avaient sous les yeux, puis les interprétant d'une façon de plus en plus maladroite, et enfin s'en écartant délibérément pour subir d'autres influences.

---

(1) Tous ces chapiteaux sont actuellement placés dans la chapelle.

Il y a là, en abrégé, tout un chapitre de l'histoire de l'architecture médiévale en Provence ; et je ne vois guère d'exemple plus frappant de la longue influence exercée par l'architecture romaine, ou pour mieux dire, de sa longue survivance, que cette jolie colonnette qui se dresse, aujourd'hui encore, tout enguirlandée de lierre, sur le mur antique du temple du Vernègues.

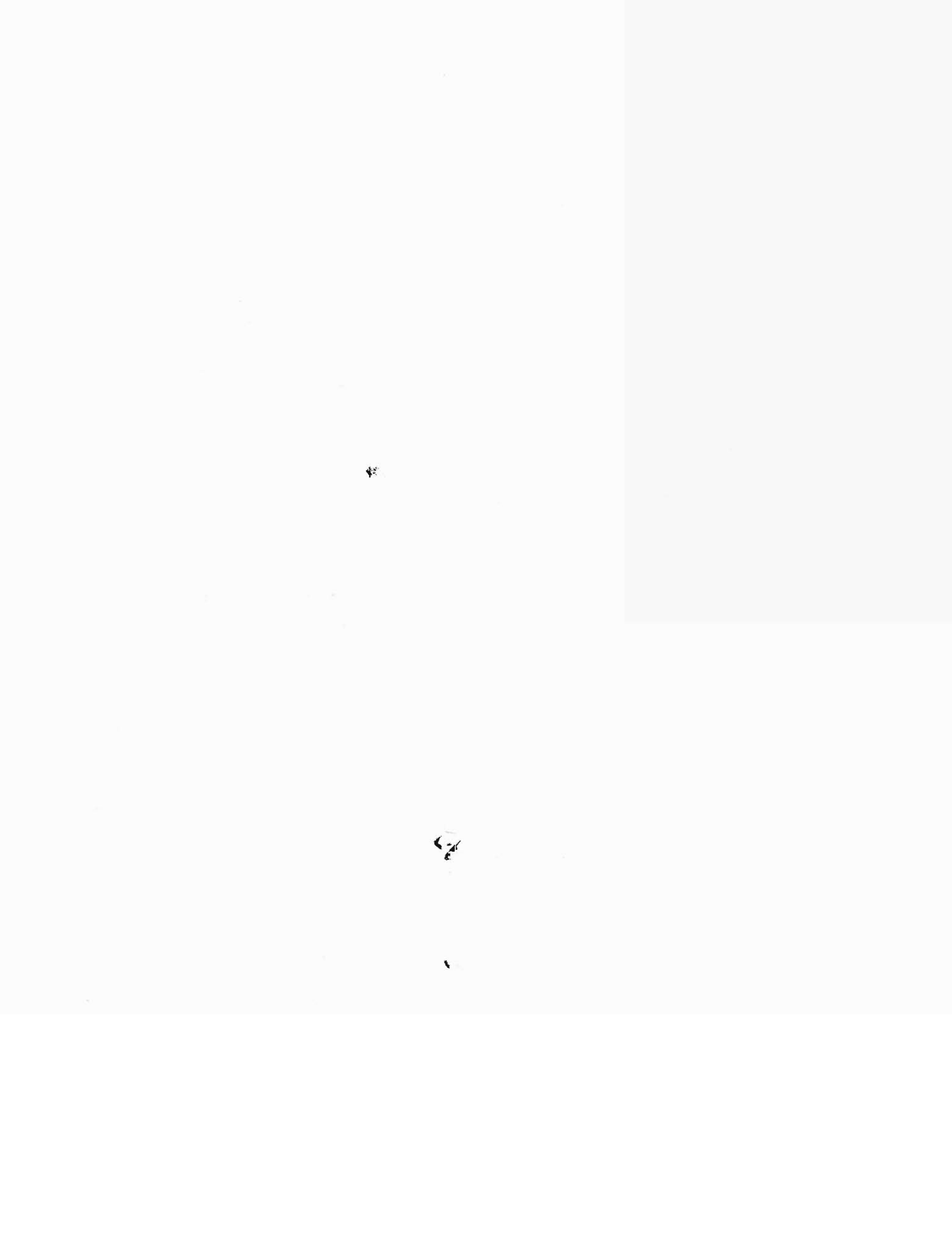


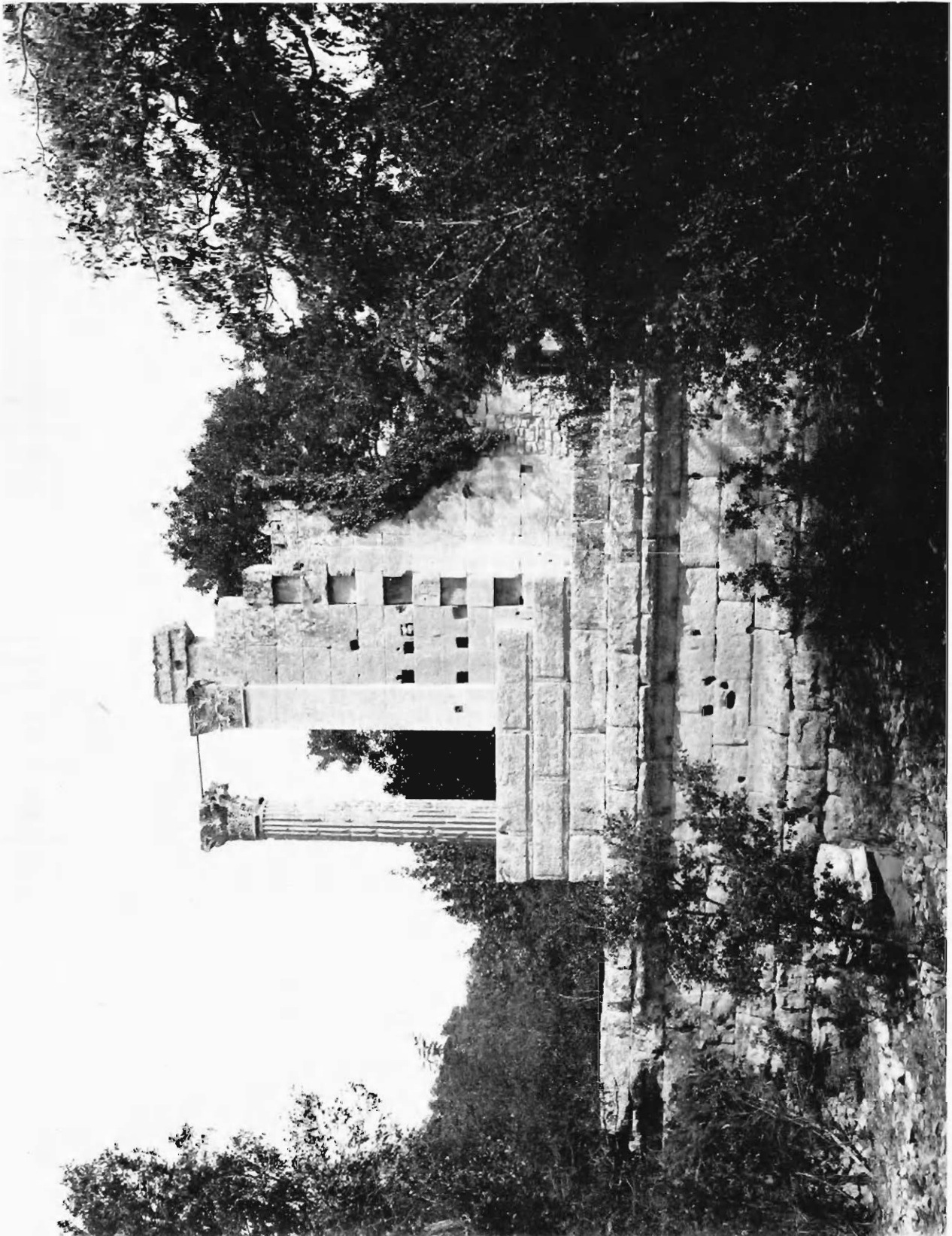
(Extrait des *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*,  
Tome XVII, fascicule 5).

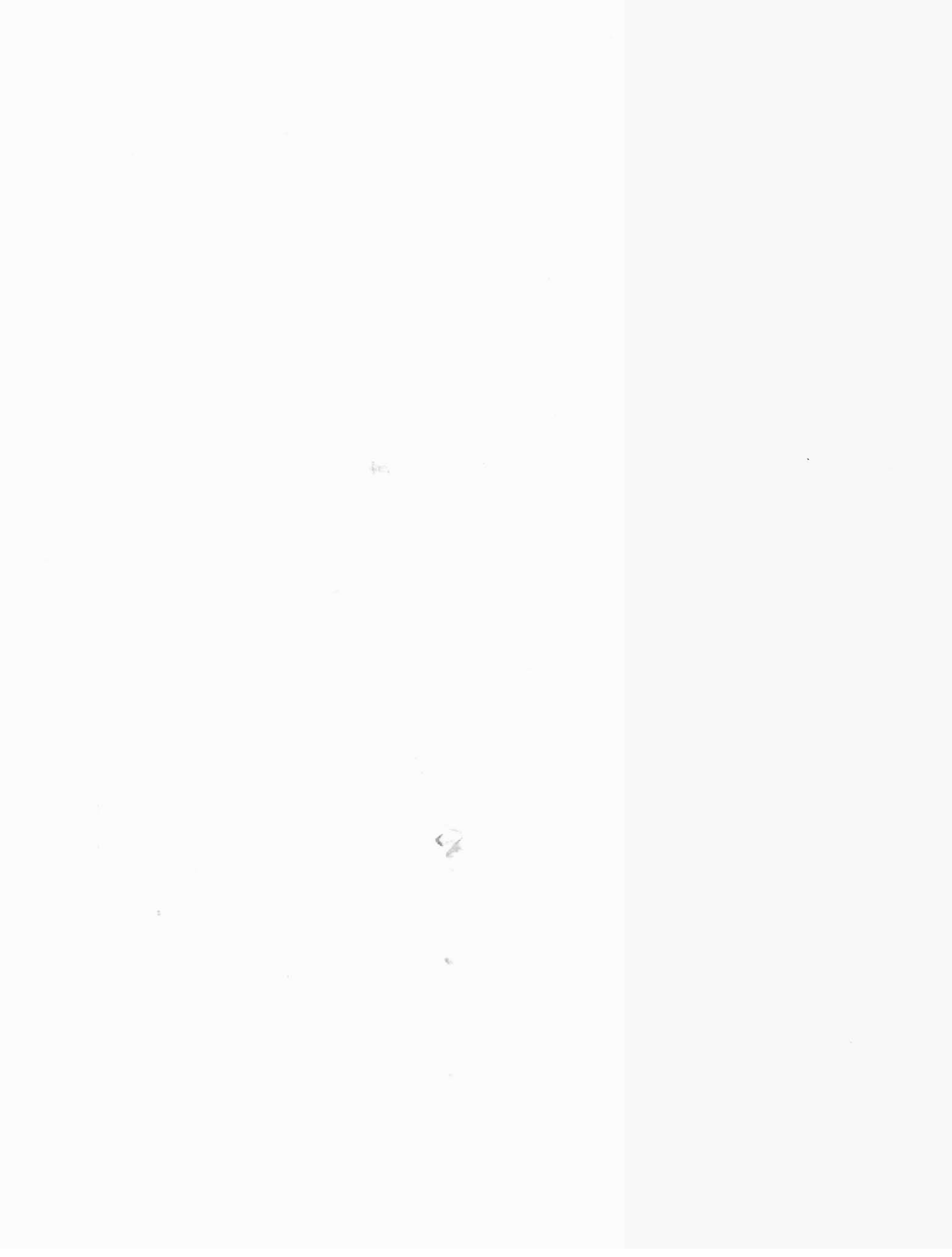


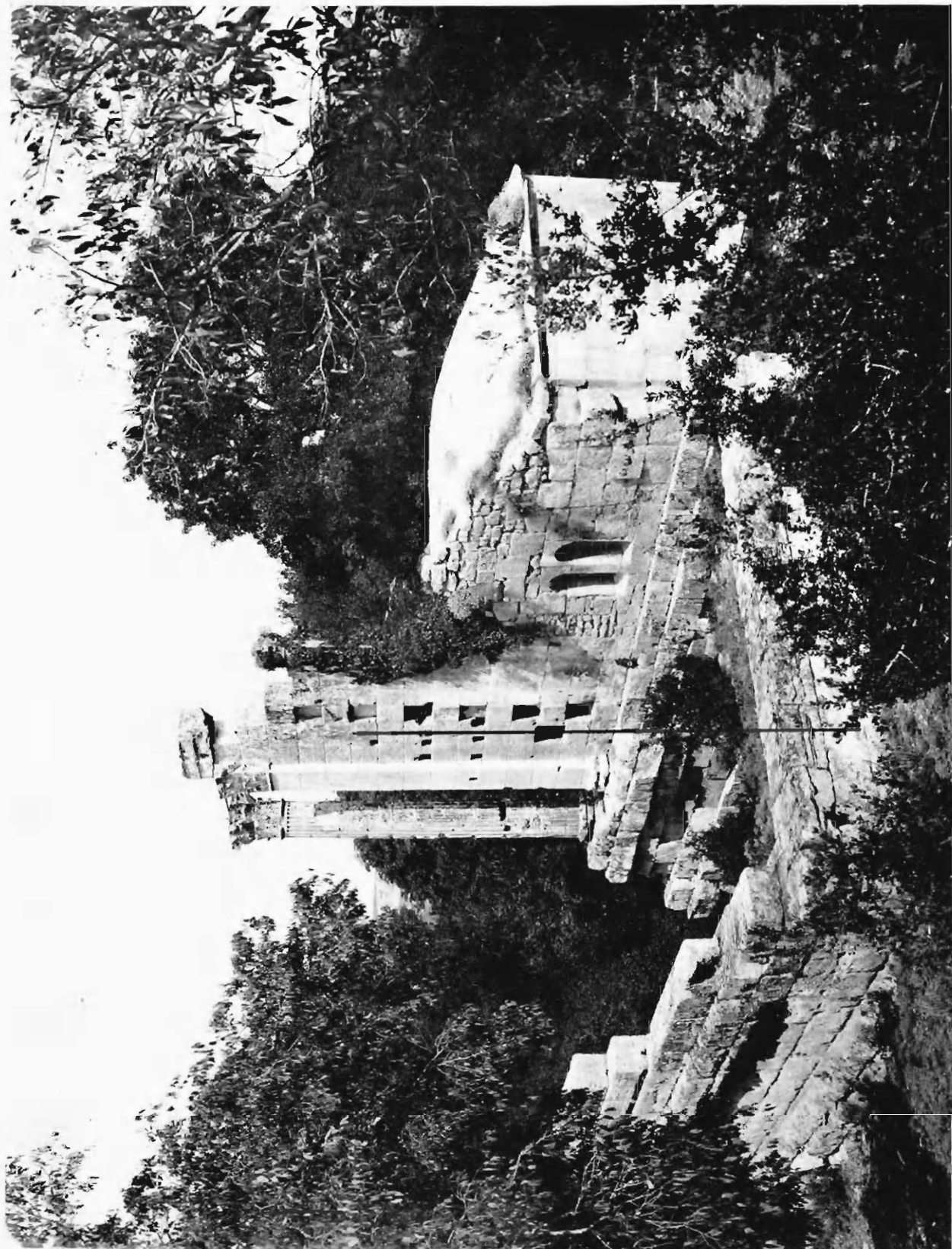








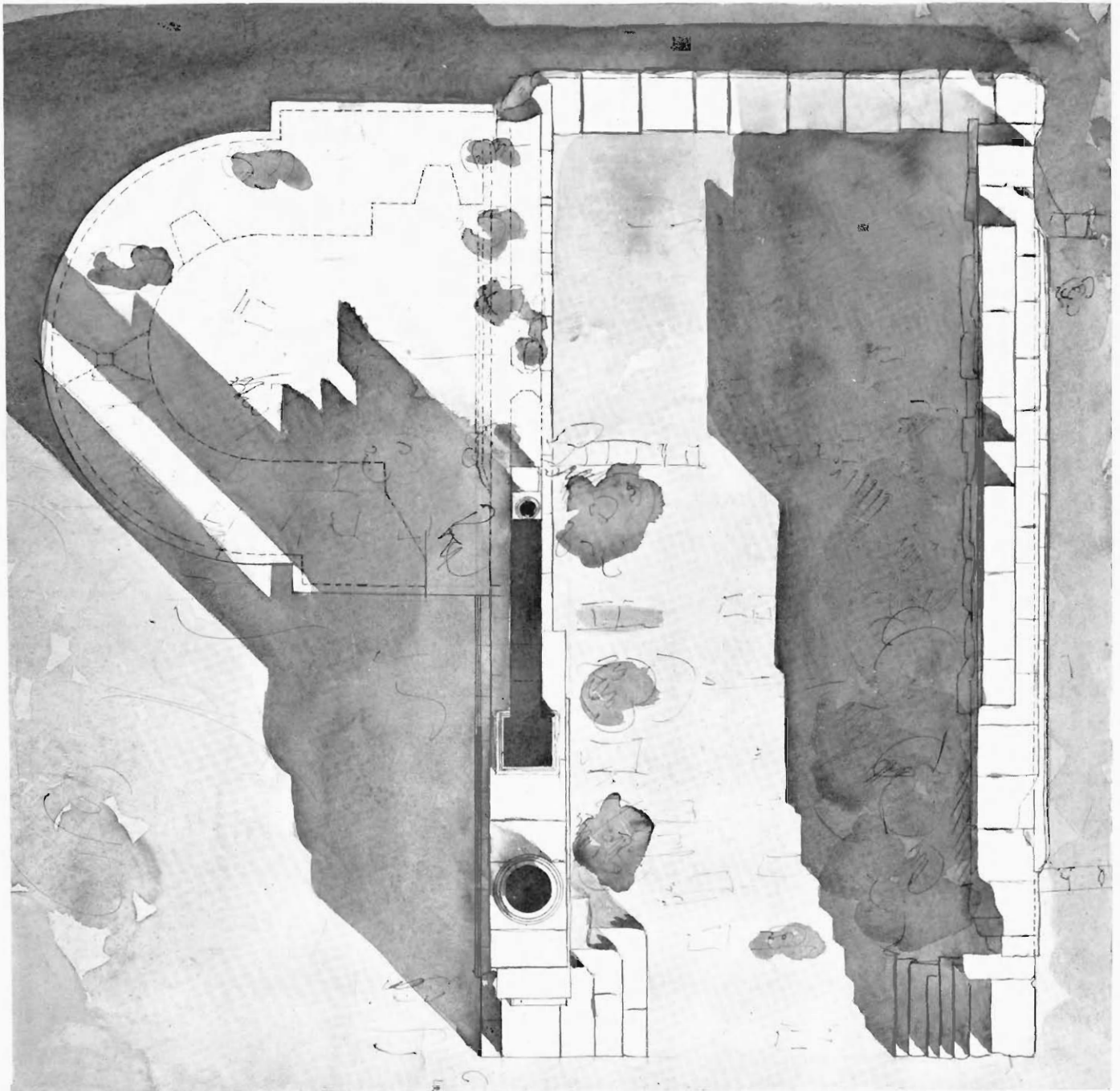








9



PLAN, ÉTAT ACTUEL.

Echelle de 0.02 par mètre.

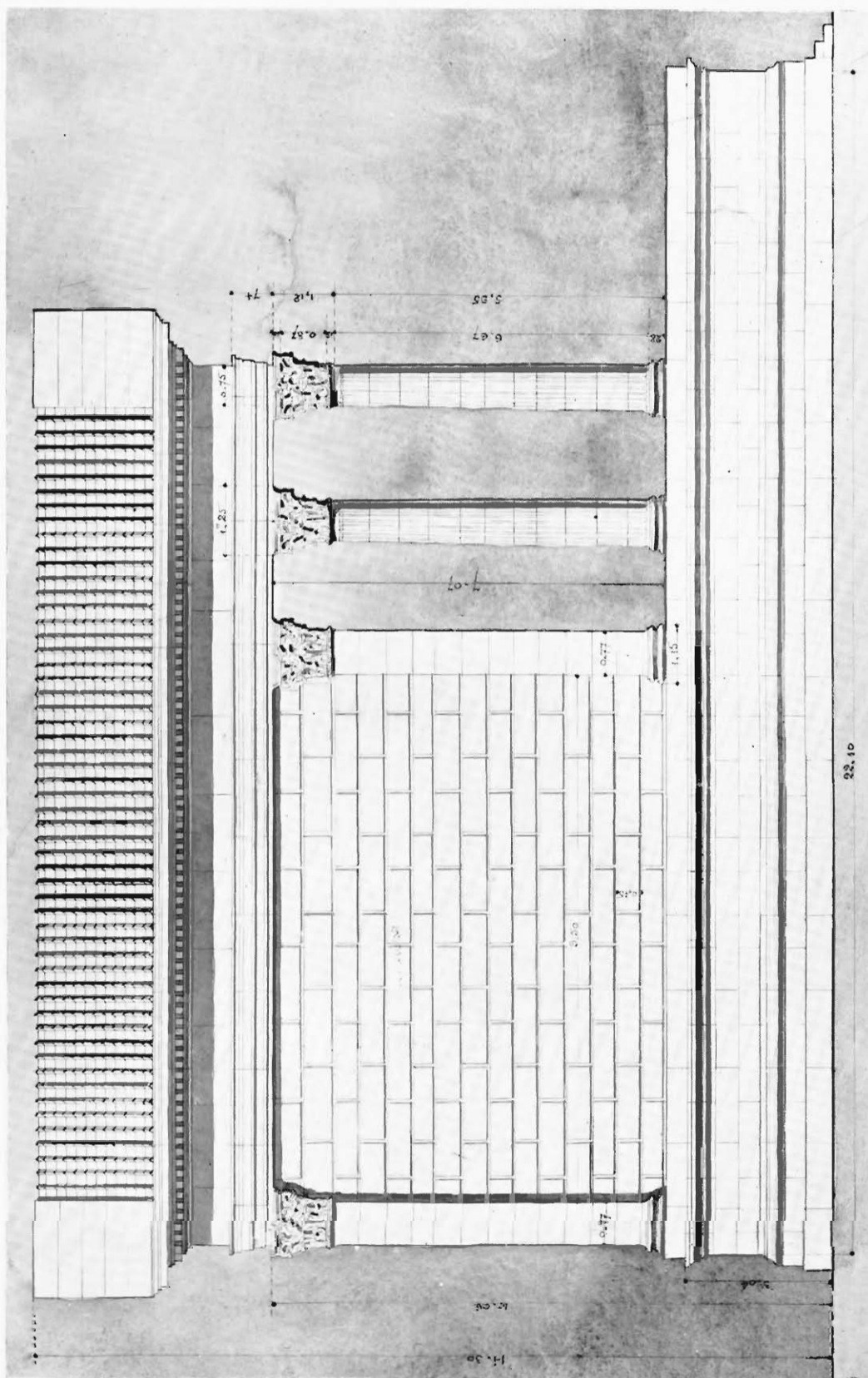




7





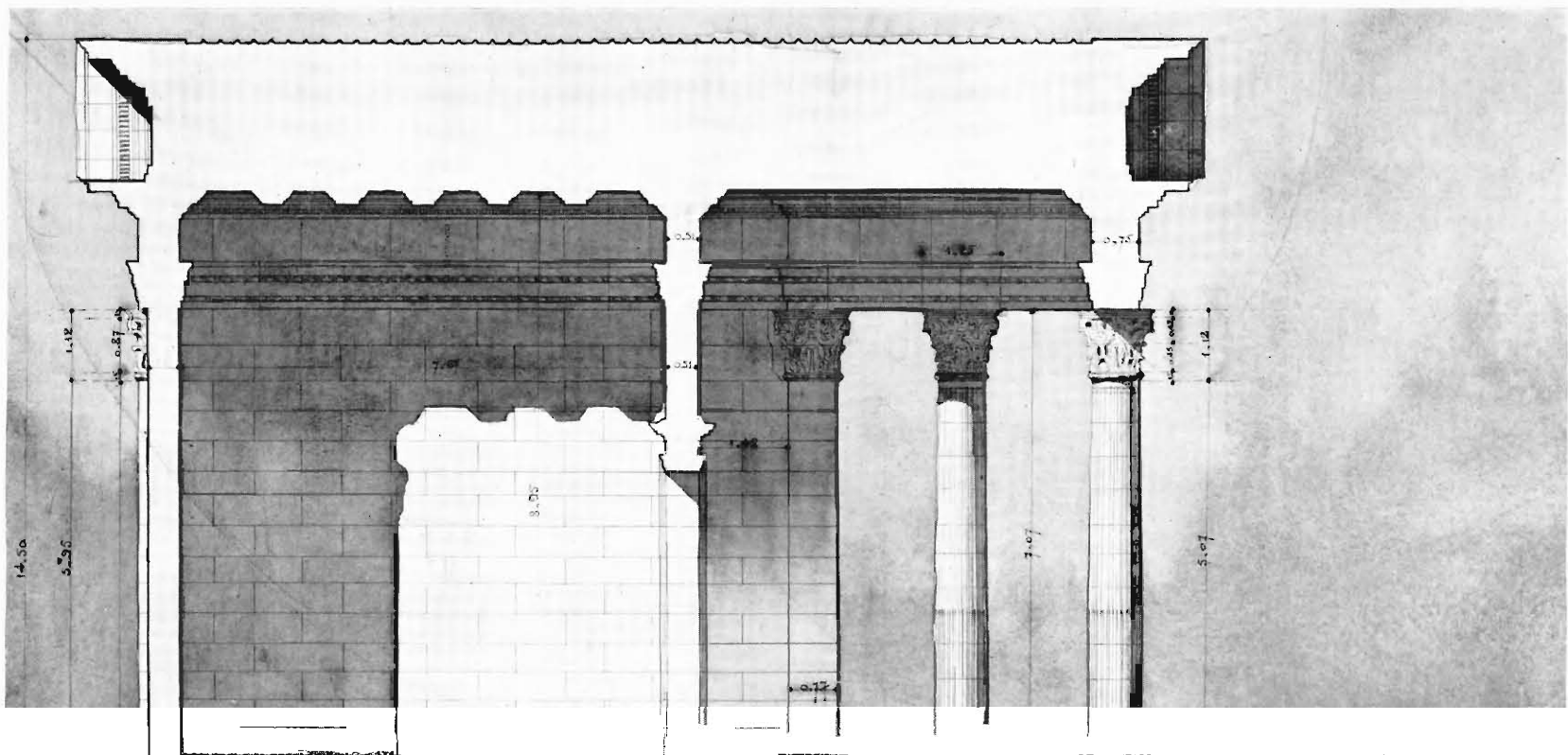


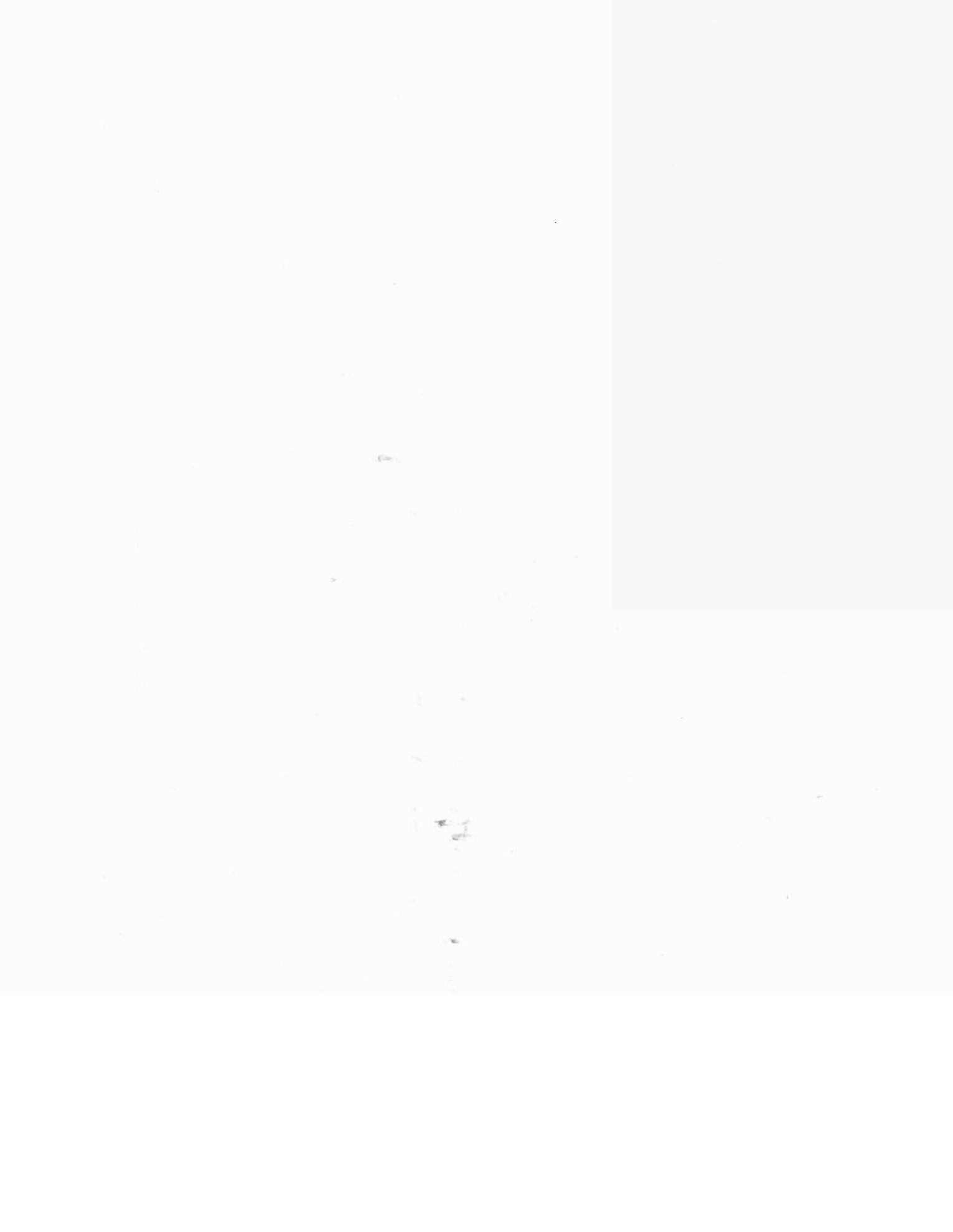
Échelle de 0.02 par mètre.

RESTAURATION, FAÇADE LATÉRALE

22,10







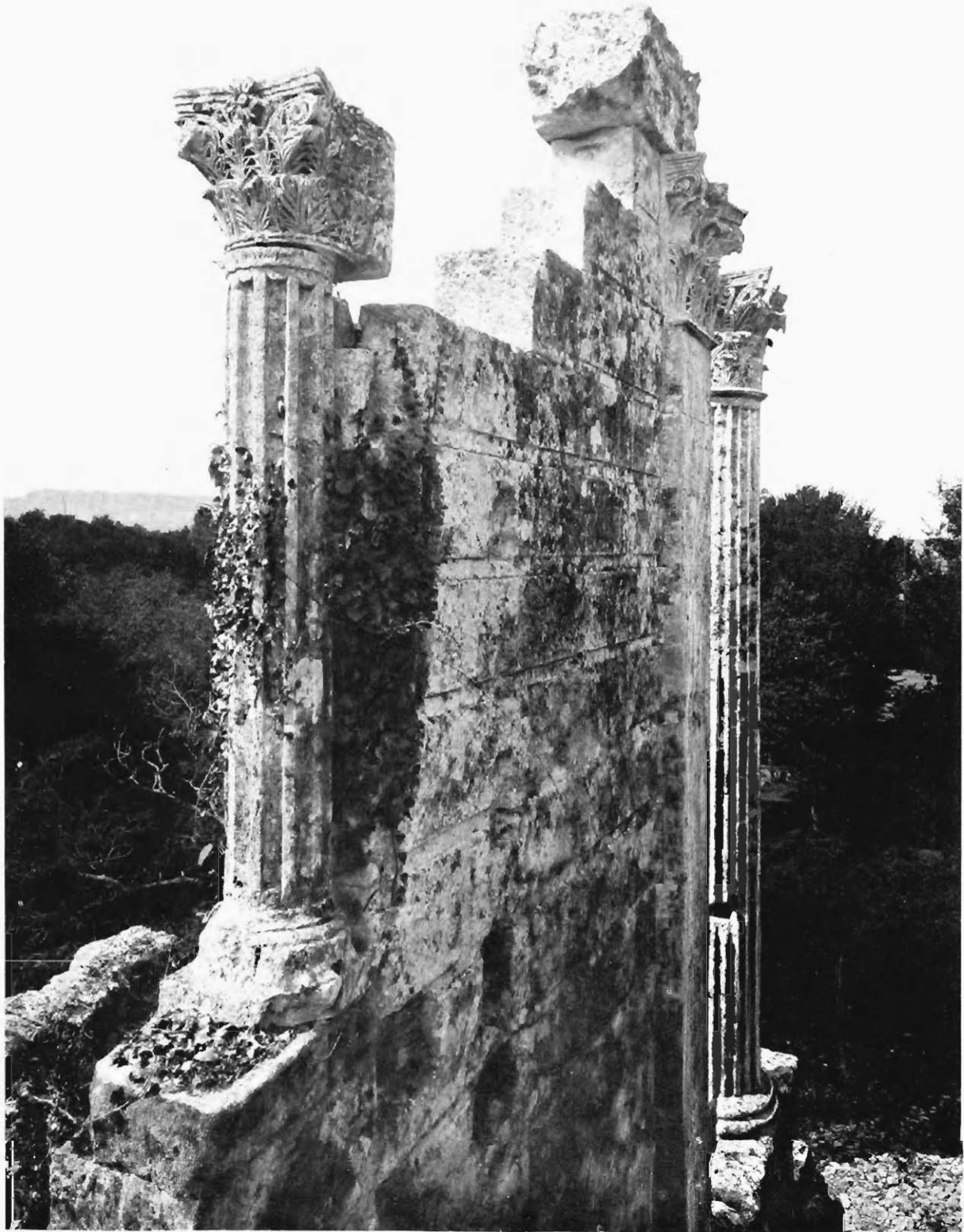






Fig. 1

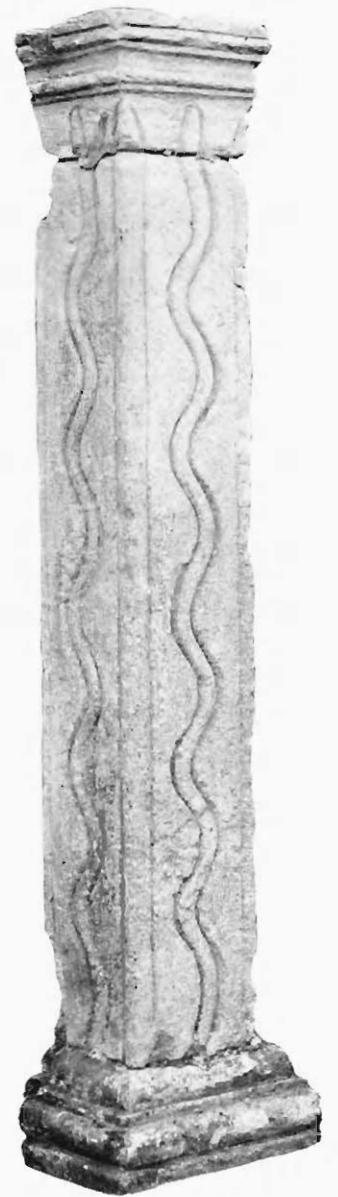


Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4





Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4

